

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
**La Commission**  
-----

Département de l'Agriculture, des Ressources  
en Eau et de l'Environnement  
-----



**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°2025-001  
COM/DAREN/Projet WACA ResIP POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CABINET POUR LA REALISATION DES AUDITS DES ETATS  
FINANCIERS DES PROJETS SUIVANTS :**

- **PROJET D'INVESTISSEMENT POUR LA RESILIENCE DES ZONES  
COTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST 2 (WACA ResIP 2, P175525,  
DON IDA E 1420)**
  
- **PROJET D'INVESTISSEMENT POUR LA RESILIENCE DES  
ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST (WACA RESIP,  
P162337, DON IDA D290)**
  
- **PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES  
STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE  
(PHASAOC, P178497, DON IDA E1730)**



**WORLD BANK GROUP**

1. La Commission de l'UEMOA a bénéficié de trois Dons de l'Association Internationale de Développement (IDA) :
  - **Le premier** a pour objet la mise en œuvre de la Composante 1 (Renforcement de l'intégration régionale), du deuxième Projet d'Investissement pour la Résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP 2) mis en vigueur le 12 juin 2023 et prévu pour prendre fin le 31 décembre 2027, selon les accords juridiques ;

- **Le deuxième** a pour objet la mise en œuvre de la Composante 1 (Renforcement de l'intégration régionale), du Projet d'Investissement pour la Résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP), initialement prévu pour prendre fin le 31 décembre 2023 selon les accords juridiques, et prorogé au 31 décembre 2026 ;
  - **Le troisième** est destiné à la mise en œuvre du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOOC) mis en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2023 et prévu pour prendre fin le 31 décembre 2028, selon les accords juridiques.
2. L'objectif de l'audit comptable et financier est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière de chaque Projet à la fin des exercices comptables concernés et de s'assurer que les ressources mises à la disposition des Projets sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de ses objectifs de développement. Les états financiers, de chaque Projet, sont établis par l'Unité de Coordination de manière à rendre compte des transactions financières du Projet. L'Unité de Coordination du Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions. L'Auditeur devra également formuler une opinion sur l'application correcte des procédures de passation des marchés de la Banque mondiale et de manière conforme aux Accords de Financement.
  3. L'audit concerne les projets WACA ResIP 2, WACA ResIP 1 et PHASAOOC. L'audit est réalisé conformément aux normes internationales et comprend les tests et les contrôles que l'auditeur juge nécessaires au regard des circonstances.

L'audit portera sur les exercices et les sites suivants :

Projet	Premier Exercice à auditer	Deuxième Exercice à auditer	Troisième Exercice à auditer
Projet WACA ResIP 2	Du 12/06/2023 au 31 décembre 2024	Du 01/01/2025 au 31 décembre 2025	Du 01/01/2026 au 31 décembre 2026
Projet WACA ResIP 1	Du 01/01/2024 au 31 décembre 2024	Du 01/01/2025 au 31 décembre 2025	Du 01/01/2026 au 31 décembre 2026 y compris la période de grâce.
PHASAOOC	Du 01/11/2023 au 31 décembre 2024	Du 01/01/2025 au 31 décembre 2025	Du 01/01/2026 au 31 décembre 2026

4. Le Cabinet d'audit doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Plus spécifiquement, l'auditeur sera un Cabinet d'audit et d'expertise comptable justifiant d'au moins 5 ans d'expériences dans le domaine de l'audit comptable et financier des projets/programmes similaires et doit avoir audité les états financiers annuels de 5 projets au

moins financés par la Banque mondiale. Il devra en outre posséder une connaissance suffisante des dispositions administratives et réglementaires au Burkina Faso et des normes internationales en matière d'audit financier et comptable. Il doit disposer d'un personnel clé (Un (1) Expert-Comptable, un (1) Chef de mission, un (1) auditeur, un (1) Spécialiste en passation de marchés) dont les qualifications et les expériences sont indiquées dans les Termes de référence.

5. Par la présente, la commission de l'UEMOA à travers l'Unité Régionale de gestion des Projets WACA ResIP invite les consultants (firmes), à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation adressée à Monsieur le Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) ;
- une présentation du bureau d'étude faisant ressortir ses domaines de compétence ;
- les références techniques similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (la présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins: l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission, le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché, le contact du client);
- les preuves des prestations similaires exécutées soutenues par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin.

Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour la présélection.

6. Les consultants ou firmes seront classés sur la base du nombre de références en missions similaires, réalisées au cours des cinq (05) dernières années.

Un consultant sera retenu suivant la méthode de sélection fondée sur la « Qualification du Consultant (QC) » en accord avec les procédures de règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (juillet 2016, tel que révisé en novembre 2017, août 2018 et 2023) et affiché sur le site web : [worldbank.org/html/opr/consult](http://worldbank.org/html/opr/consult).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (termes de référence) à l'adresse ci-après, et aux jours ouvrables le matin de 7h 30 min à 12h 30 min et l'après-midi de 13h 30 min à 15h 30 min :

**Unité de Gestion des Projets WACA ResIP/ Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) sis au complexe Administratif de la commission de l'UEMOA à Ouaga 2000 Téléphone fixe : + 226 25 42 53 35  
Email : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int) avec copie à [oilboudo@uemoa.int](mailto:oilboudo@uemoa.int) .**

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en un (01) original et trois (03) copies sous plis fermés et en format numérique sur une clé USB avec la mention « sélection d'un consultant avec la mention : « **Avis de manifestation d'intérêt n°2025-001\_COM /DAREN/Projet WACA ResIP du 05/02/2025** pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation des audits des états financiers des projets WACA ResIP 2, WACA ResIP 1 et PHASAOOC» doivent être déposées au plus tard le 18 février 2025 à 10 heures TU à l'adresse ci-dessus indiquée. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Le Commissaire chargé du DAREN



Mahamadou GADO